

COMITE DE DIRECTION

Réunion de Bureau du Mardi 25 septembre 2018

P.V. n°8

Président : M. Pierre GUIBERT

Vice-Président Délégué : Willy PONT

Secrétaire Général : André VITIELLO

Présents : Mme Cathy DARDON - MM. Gérard BORGONI – Mourath NDAW - Jean Paul RUIZ

Assistent à la Réunion : Mme Nathalie COGGIA (Responsable du Secrétariat) - MM Guy BOUCHON - Patrick FAUTRAD
- André SASSELLI

MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ; L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

ORDRE DU JOUR

- *Traitement du courrier*

- *Informations*

Prompt Rétablissement :

Le Président et les membres du Comité de Direction souhaitent un prompt rétablissement à M. Guy BOURICHA, Président du Département Technique et membre du Comité de Direction suite à ses problèmes de santé.

CORRESPONDANCE

• F.F.F

- Dates des réunions post lancement de la billetterie de la Coupe du Monde Féminine 2019. Transmis au Président

- La billetterie de la Coupe du Monde Féminine 2019 est ouverte. Noté.

• LIGUE MEDITERRANEE

- Tirage au sort du 2^{ème} Tour de la Coupe de France Féminine qui aura lieu le 30.09.18

SC MOUANS SARTOUX / CARQUEIRANNE LA CRAU

AS BOUC BEL AIR / SC TOULON

AS CANNES / FC PUGETOIS

- Tirage au sort du 2^{ème} Tour de la Coupe Gambardella qui aura lieu le 30.09.18

AIX UC FOOTBALL / ST MAXIMIN

LA LONDE / STE MAXIME

BANDOL / GIENS

SANARY / ST MANDRIER

FC LA SEYNE / ST ZACHARIE

- Règlement du Championnat U18 F et Procès-Verbal de la Commission Régionale des Activités Sportives. Transmis à la Commission Féminine et Féminisation.

- La prochaine réunion plénière de la C.R.T.I.S aura lieu le samedi 13 octobre au siège du District Grand Vaucluse. Transmis à la C.T.D.I.S

- Billetterie de la Coupe du Monde Féminine 2019 pour les matches à Nice est ouverte avec une offre privilégiée pour les licencié(e)s jusqu'au 19 octobre. Noté.

• CLUBS :

- **COGOLIN** : Invitation au 24^{ème} tournoi challenge FERNANDO RODRIGUEZ qui se déroulera le 01 novembre. Noté

- **FREJUS ST RAPHAEL** : Inscription pour l'obtention du Label de l'Ecole Féminines de Football au niveau OR. Transmis à la C. Féminine et Féminisation et à la CDT DAP.

- **PIGNANS** : Demande de renouvellement de l'entente avec le FC CARNOULES. Le Comité de Direction émet un avis favorable.

• DIVERS :

- **M. Edouard DELAMOTTE, Président du District de la Côte d'Azur** : Adressant un mail pour la mise à disposition du matériel de Vote lors des Assemblées Générales. Le Vice-Président Délégué répondra.

- **CDOS** : Communiqué concernant les subventions dans le sport. Noté
>> Adressant deux articles de la lettre de l'économie du sport. Noté.

- **USEP 83** : Annulation de la Journée du Sport Scolaire prévue le 26 septembre à TOULON. Transmis à la C.D.T. DAP

- **MAIRIE DE TOULON** : Problème pour l'organisation des rencontres suite au changement persistant des calendriers du Foot d'Animation. Noté

- **M. Jean Claude MARTIN** : Remerciement pour carte arbitre honoraire. Noté.

INFORMATIONS

- Suite à la demande de **CUERS PIERREFEU** pour organiser les finales de COUPE DU VAR saison 2018/2019, le Comité de Direction émet un avis favorable.

- Le Président de la Commission F.M.I demande le report de la procédure d'amende pour feuilles de matches informatisées non parvenues dans les délais au 14 octobre 2018. Le Comité de Direction émet un avis favorable.

- L'Assemblée Générale d'Hiver aura lieu le 01 décembre 2018 au siège du District.

- Le Président et les membres du Comité de Direction nomme M. Jean Paul RUIZ à la Commission des Délégués comme représentant du Comité de Direction pour l'organisation des rencontres sensibles.

BAREME DISCIPLINAIRE FOOTBALL LOISIRS

Le Comité de Direction a décidé que pour l'application du barème disciplinaire ne football loisirs les sanctions financières accompagnant les sanctions disciplinaires ne seraient pas appliquées sauf lorsqu'il s'agit d'infractions à l'encontre d'un officiel.

UTILISATION DU MINIBUS DU DISTRICT

Le Comité de Direction rappelle les modalités de prêt du minibus :

>> Une demande écrite doit être adressée par mail au secrétariat du District en **indiquant la date, le lieu et le motif du déplacement.**

>> **Prêt d'un seul minibus par club et par week end limité à trois demandes par saison.**

>> Forfait de 30 € par jour demandés aux clubs affiliés pour son entretien avant chaque utilisation (+ chèque de caution de 200 €)

>> **Déplacements limités au secteur géographique de la Ligue Méditerranée :** VAR – BOUCHES DU RHONE - ALPES MARITIMES – ALPES DE HAUTE PROVENCE et GRAND VAUCLUSE.

*Prochaine réunion
Le Mardi 02 octobre 2018*

Le Président: Pierre GUIBERT
Le Vice-Président Délégué : Willy PONT
La Secrétaire Général : André VITIELLO